

- Les documents et renseignements demandés dans cette fiche constituent les exigences minimales pour une demande de permis.
- Une demande dans laquelle des documents ou renseignements demandés dans la présente fiche ne sont pas fournis est **considérée comme incomplète et sera mise en suspens** jusqu'à l'obtention des renseignements et/ou documents requis.
- Le service de l'urbanisme et de l'environnement vous contactera si des renseignements supplémentaires sont requis pour compléter votre demande.
- Lorsque possible, la communication par **courriel est privilégiée**.
- Il est possible que les courriels de l'équipe municipale se retrouvent **dans vos courriels indésirables**. Pour une meilleure communication, pensez à vérifier ceci régulièrement lorsque vous déposez une demande de permis ou certificat.



FICHE DEMANDE DE PERMIS OU CERTIFICAT

USAGE D'UN CONTENEUR OU D'UNE REMORQUE POUR ENTREPOSAGE

DOCUMENTS A FOURNIR

1. Le plan d'implantation à l'échelle démontrant la localisation de l'implantation projetée par rapport aux limites de terrains.
(Si vous avez un ancien plan d'implantation ou certificat de localisation et qu'aucune modification n'a été faite depuis la date où il a été produit, vous pouvez utiliser celui-ci pour indiquer la localisation des travaux.)
2. Procuration signée (Dans le cas où le demandeur n'est pas le propriétaire)

RENSEIGNEMENTS A COMPLÉTER

1. Demandeur

2. Coordonnées du demandeur

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

3. Adresse de l'implantation projetée

4. Description **détaillée** du conteneur ou d'une remorque permettant son identification

Photo(s) fournis

FICHE DEMANDE DE PERMIS OU CERTIFICAT

USAGE D'UN CONTENEUR OU D'UNE REMORQUE POUR ENTREPOSAGE

MA DEMANDE DE PERMIS OU DE CERTIFICAT.

LES DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS DANS CETTE FICHE CONSTITUENT LES EXIGENCES MINIMALES POUR UNE DEMANDE DE PERMIS.

LE SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT VOUS CONTACTERA SI DES RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SONT REQUIS POUR COMPLÉTER VOTRE DEMANDE.

TOUTE DEMANDE QUI N'EST PAS CONSIDÉRÉE COMPLÈTE SERA MISE EN SUSPENS JUSQU'À L'OBTENTION DES RENSEIGNEMENTS REQUIS.

LE TRAITEMENT D'UNE DEMANDE PEUT PRENDRE JUSQU'À 30 JOURS SUIVANTS LA RÉCEPTION D'UNE DEMANDE COMPLÈTE.

VOUS DEVEZ AVOIR EN MAIN UN PERMIS VALIDE ET SIGNÉ AVANT DE DÉBUTER VOS TRAVAUX.

Retournez cette fiche remplie ainsi que les documents requis au service de l'urbanisme et de l'environnement, joignable aux coordonnées ci-dessous :

4, rue Saint-Jean-Baptiste,
Notre-Dame-des-Neiges
(Québec) G0L 2E0
www.notredamedesneiges.qc.ca

Téléphone : 418-851-3009 poste 4
Télécopieur: 418-851-3169
urbanisme@notredamedesneiges.qc.ca

Si vous attendez un courriel de l'équipe municipale, il est possible que celui-ci se retrouve dans vos courriels indésirables. Pour une meilleure communication, pensez à vérifier ceci.

Je certifie que les renseignements fournis dans cette fiche sont, à ma connaissance, complets, authentiques et exacts.

Je certifie avoir pris connaissance des dispositions décrites dans les tableaux de la présente fiche intitulés « À LIRE AVANT DE DÉBUTER ... » (en page 1 de la présente fiche) et « MA DEMANDE DE PERMIS OU DE CERTIFICAT » (la présente page).

Signature du demandeur

Date